Compte rendu d'évaluation de terrain :
LA MOTTE-SERVOLEX

Evaluateurs : Julie COLLOMBAT-DUBOIS, Natureparif et Louise SEGUIN, Plante&Cité
Rédacteur : Louise SEGUIN, Plante&Cité
Date de la visite : Lundi 25 août 2014
Personnes rencontrées :

- Luc BERTHOUD, Maire de La Motte-Servolex
- Antony PERRIN, Chargé de mission E.D.D.

Catégorie des petites villes (2 000-20 000 hab.)
La Motte-Servolex

(11 841 hab., Rhône-Alpes, Savoie,
Chambéry Métropole)

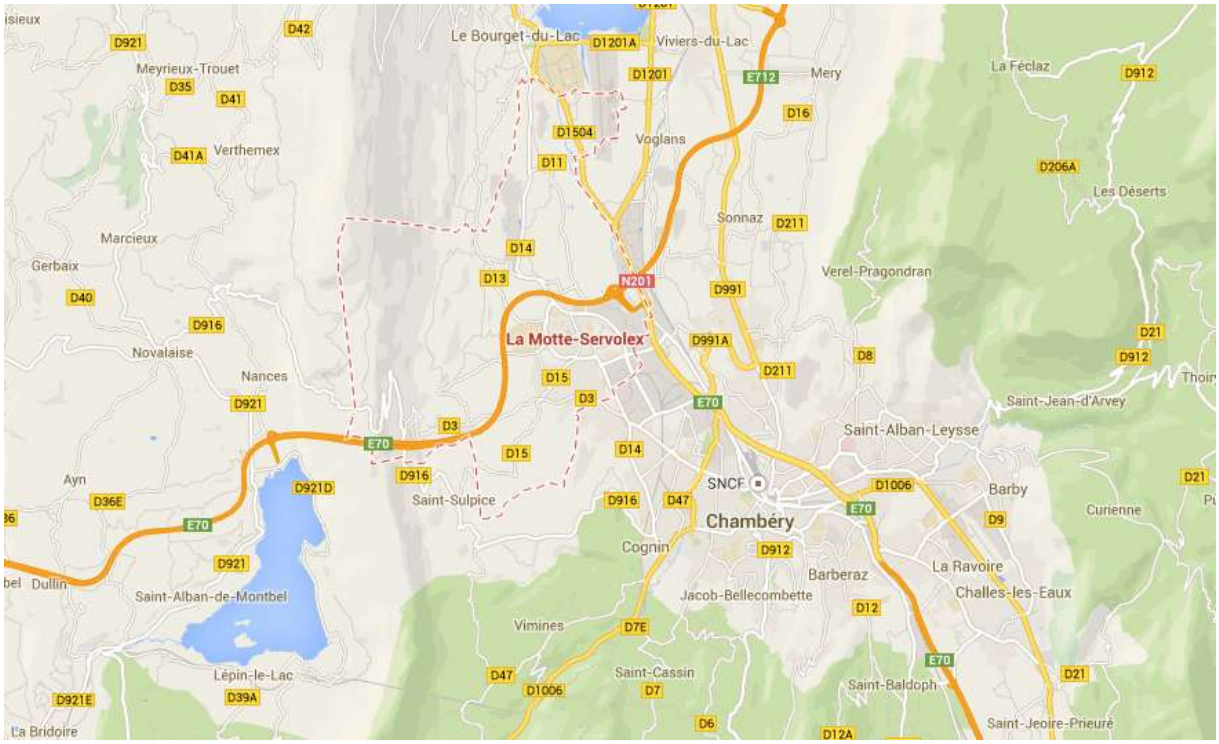

Figure 1 - Situation de la Motte-Servolex

La Motte-Servolex est une commune limitrophe de Chambéry, dont le centre-ville est adjacent, qui s'étend sur presque 3 000 hectares dont environ 1 000 hectares de forêt et 1 000 hectares de terres agricoles. La ville est constituée d'un centre-ville et de 14 hameaux. Elle est traversée du sud-ouest au nord-est par l'autoroute qui créé une fracture au centre du territoire.
33 exploitants professionnels agricoles sont présents sur la commune : c'est la première commune agricole de Savoie en nombre d'exploitants et la commune accueille le siège de la coopérative agricole du Tremblay. La plupart des agriculteurs sont polyculteurs.

Outils de planification
Le SCOT et le PLU ont été approuvés en 2005 et prévoient l'urbanisation de la zone des anciennes carrières et la zone centrale à côté du château.
Le maire actuel a souhaité conserver la zone centrale en zone naturelle mais au niveau des anciennes carrières (au nord du territoire), un projet d'éco-hameaux est en cours. Cette zone se situe en bordure du territoire communal et à côté de Savoie Technolac, un pôle technologique et universitaire sur les énergies et réseaux. Le projet a été entamé en 2009, pour un début des travaux prévu en 2015. Il prévoit notamment la création de 550 logements avec un parc linéaire, la création d'un agri-parc et la restauration d'une ZNIEFF. Le projet s'inscrit dans une démarche d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et les études faune/flore ont déjà été réalisées.

La ville a commandé une étude agricole réalisée en partenariat avec la chambre d'agriculture pour servir d'outil prospectif et de tableau de bord de chacune des exploitations agricoles de la commune à l'horizon de 5 ans et pour toute l'agriculture communale à horizon 15 ans pour voir comment cela va évoluer et permettre d'anticiper. Une des conclusions de l'étude est qu'il faut développer l'agriculture de proximité et se tourner vers les familles pour cela : accueil sur les exploitations et identification des exploitations, notamment grâce à une carte des circuits-courts qui a été réalisée et intégrée au plan de la ville distribué à l'office du tourisme et affiché sur la place du marché.
La ville se repose également sur la sylviculture locale pour s'approvisionner en bois de chauffe (et pour le paillage) qu'elle broie elle-même.

Figure 2 : Le stock de bois de chauffe pour un an, présenté par Monsieur le maire

En parallèle à cela, la ville a développé un programme de subvention des bonnes pratiques agricoles pour : l'installation de cultures dérobées mellifères (150€/ha), l'installation d'engrais verts intercalaires (90€/ha), le semi direct de culture (150€/ha), l'épandage de bois raméal fragmenté (90€/ha) et l'implantation de haies bocagères (4€/m linéaire).
Cependant, les services ont remarqué que pour certaines subventions, notamment les cultures dérobées qui permettent d'enrichir le sol et de favoriser l'apiculture, les agriculteurs avaient du mal à suivre par manque de main d'œuvre. La commune a donc mis en place un second système parallèle avec embauche directe d'un prestataire qui vient réaliser lui-même la culture dérobée sur les parcelles des agriculteurs de La Motte-Servolex. Ce système a permis de passer d'un hectare subventionné en 2013 à 16 hectares en 2014.

Enfin, la ville possède un Plan d'action biodiversité en ville sectorisé pour un déploiement en 2015-2022 comportant un diagnostic écologique, mené conjointement avec la LPO Savoie, la FRAPNA Savoie et l'ONF. Ce Plan propose un plan d'action en deux volets : « Trames vertes urbaines » et « Pollinisateurs, action ! » comprenant chacun une cartographie des aménagements proposés. C'est sur le premier secteur (Tessonnière) que 17 fiches actions ont été rédigées (en cours de validation avec les propriétaires). Les autres secteurs feront également l'objet de fiches action non encore rédigées (au fur et à mesure des ans).

La ville désimperméabilise certaines portions de voirie lorsque c'est possible.

Figure 3 : Portion de voirie désimperméabilisée

Enfin la ville a un programme de plantation de haies bocagères et fruitières dans de nombreux espaces de la ville. Ces plantations sont récentes et seront augmentées dans les années à venir.

Figure 4 : Exemple de haie bocagère plantée en 2013

Gestion des espaces verts

La ville a arrêté l'usage des pesticides sur une majorité de son territoire mais en utilise encore dans les cimetières et terrains de sport mais est en train de passer au zéro phyto.

Figure 5 : Panneau pédagogique sur le zéro pesticide dans une partie du cimetière

Figure 6 : Test d'inter-tombes en sédum pour limiter les herbes folles et l'usage de pesticides

La commune travaille beaucoup avec la LPO Savoie dont le siège est à La Motte-Servolex, ainsi tous ses espaces verts sont classés refuge LPO et l'idée est de faire de la mairie un bâtiment refuge LPO.

Figure 7 : Spirale à aromatiques et hôtels à insectes dans l'espace vert le long du parcours sportif et nature

Chaque année, un chantier jeune international est organisé pour des travaux de rénovation dans les espaces verts de la ville.

Figure 8 : Le muret rénové par le chantier jeune international

Au niveau de la sensibilisation sur la gestion écologique, la ville organise chaque année depuis 2010 le concours du jardin écologique (présenté en action 3) qui est ouvert aux jardins privés, aux balcons mais aussi aux parcelles des jardins familiaux, qui sont au nombre de 48 (chacun de 100m²) sur la commune. Les visites d'évaluation sont accompagnées de conseils sur la gestion et l'aménagement écologique des jardins et servent alors de formation.

Figure 9 : Les jardins familiaux

Sensibilisation envers les enfants
Dans les écoles sont organisées plusieurs actions. La ville achète les graines pour les jardins uniquement à Kokopelli. Les graines sont aussi récupérées avec les enfants pour être replantées, ce qui permet de sensibiliser à la question des semences paysannes. Chaque école possède aussi son composteur pour les déchets de cantine crus et cuits. La totalité des déchets verts des écoles vont dans leur jardin. Un jardin intergénérationnel, subventionné par l'union européenne, a été mis en place entre un centre de loisir et une maison de retraite.

Les cantines scolaires sont fournies par la cuisine centrale qui fourni également une cinquantaine de repas à domicile pour les personnes âgées et les repas pour la pastorale (soit au total 1400 repas/jour). 25 % de l'approvisionnement est issu de l'agriculture biologique et un travail est en cours avec « La bio d'ici » pour développer l'approvisionnement en circuits-courts. Un diagnostic des approvisionnements et des propositions d'évolution ont déjà été réalisés.
Aussi, chaque année, les enfants des écoles viennent visiter la cuisine centrale pour comprendre comme elle fonctionne.

Enfin, tous les deux ans, pendant la semaine du développement durable, la ville organise une exposition en lien avec la ligue contre le cancer : « Le jardin c'est la vie ». Cette exposition retrace tout le parcours de la terre à l'assiette avec un parcours pédagogique interactif organisé dans la halle du marché.